SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN D'INFORMATION

Juin 2021

En temps de canicule, la Municipalité offre aux citoyens plus vulnérables une halte climatisée au centre communautaire, de 7 h à 17 h.

Notez que les bureaux municipaux seront fermés le jeudi 24 juin pour la Fête nationale du Québec et le vendredi 2 juillet pour la Fête du Canada. La bibliothèque sera fermée le jeudi 1er juillet. ***Bon congé à tous nos citoyens !***

L'accès à l'hôtel de ville est encore sur rendez-vous seulement ***(sauf pour le paiement des taxes)*****. Nous suivons attentivement les changements annoncés par la Santé publique.**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre : **450 454-4502**

Télécopieur : 450 454-7508

info@mst-michel.ca

ADMINISTRATION ET COMMUNICATIONS

COMPTE DE TAXES :
LE 2e VERSEMENT EST DÛ POUR LE 17 JUIN 2021

Pour effectuer votre paiement, utilisez une des façons suivantes :

- Chèque
- Argent comptant
- Carte de débit
- En personne ou en ligne dans la majorité des institutions financières

Notez que si le paiement n'a pas été effectué à la date d'échéance, seul le paiement dû porte intérêt à partir de cette date. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contactez au : ***comptabilite@mst-michel.ca***

RESSOURCES HUMAINES

Les élus municipaux et la direction générale remercient mesdames Julie Rivard et Mélanie Beaudoin pour le temps passé dans notre belle municipalité et leur souhaitent un franc succès dans leurs nouveaux défis.

COUP DE CHAPEAU

Les membres du conseil municipal voudraient souligner le travail bénévole d'une citoyenne, madame Annie Côté, fondatrice du groupe Facebook RÉSILIENCE. Ce dernier est un groupe d'entraide, qui a maintenant des abonnés à travers le monde. Madame Côté a réalisé une entrevue en mai dernier à l'émission Salut Bonjour de TVA et elle a également fait parler d'elle en février dans Le Huffington Post Québec. Bravo et bonne continuité dans vos projets.

LOISIRS ET CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE RÉOUVERTE!

Bonne nouvelle : vous pouvez maintenant circuler librement entre les rayons de la bibliothèque! Les heures d'ouverture sont les mêmes soient :

Lundi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h

Mardi et mercredi : 14 h à 20 h

Samedi : 10 h à 14 h

CHANGEMENT TEMPORAIRE D'ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE

L'accès à la bibliothèque se fera via le chemin couvert, du 28 juin au 8 juillet inclusivement.

Merci de votre compréhension.

CAMP DE JOUR 2021

Les inscriptions pour le camp de jour 2021 sont en cours et il reste quelques places. Le formulaire est disponible au **http://municipalite-saint-michel.ca/loisirs-et-cultures/camp-de-jour/inscription-camp-de-jour-2020/.** Merci de le remplir et de nous le retourner par courriel à campdejour@mst-michel.ca ou le laisser dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville.

La tenue du camp de jour régulier et du service de garde est prévue du 23 juin au 20 août 2021. Des activités seront organisées pour la semaine du 23 au 27 août.

Les tarifs sont les suivants :

Semaine du 23 au 25 juin : 42 $/résident - 48 $/non-résident **Service de garde :** 9 $/am et 9 $/pm

Toutes les autres semaines : 70 $/résident - 80 $/non-résident **Service de garde :** 13,50 $/am 13,50 $/pm

Service de garde à la pièce : 5 $

SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Le conseil municipal accorde une aide financière aux personnes mineures résidentes à Saint-Michel, inscrites à des cours de patinage artistique, au hockey mineur, au baseball ou au soccer, au montant de 40 % du prix de l'inscription jusqu'à concurrence de 225 $ pour la saison et ce, par enfant, par discipline.

Le conseil autorise également la subvention aux personnes âgées entre 18 et 21 ans, sur preuve écrite que ces personnes sont des étudiantes à temps plein, c'est-à-dire être inscrites à un minimum de quatre (4) cours par session, 12 crédits par session, 12 heures par semaine ou être considérées à temps plein établi par l'établissement scolaire.

Pour faire une demande de subvention, vous devez remplir le formulaire qui se trouve sur notre site Web au **formulaire-demande-de-remboursement-dactivite-sportive.pdf (municipalite-saint-michel.ca**) et le faire suivre à **loisirs@mst-michel.ca**

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Service des loisirs au 450 454-4502 poste 105.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN DES TERRAINS

Afin de contribuer à l'embellissement de la Municipalité, nous vous invitons à faire un entretien régulier de votre terrain et ainsi rendre notre Municipalité un endroit où il fait bon vivre.

RETOUR SUR LE DON D'ARBRE ET DE FINES HERBES

Cette activité a connu un franc succès! 500 arbres ont été donnés de même que 150 plants de fines herbes! Un immense merci à l'équipe qui a fait de cette journée, un beau succès! Il s'agit de Caroline Tétreault, horticultrice et de membres du conseil municipal: Catherine Lefebvre, Marcel Roy, Patrice Lirette et Jean-Guy Hamelin.

Merci et bravo!

L'HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

L'Écocentre de Saint-Rémi est accessible pour les résidents de Saint-Michel, avec une preuve de résidence, avec photo. Il se trouve au 284, rue de l'Église. L'horaire est le suivant :

Mercredi : 18 h à 21 h Vendredi: 13 h à 21 h Samedi : 9 h à 17 Dimanche : 10 h à 16 h

Consultez le site Web afin de connaître les coûts et les matières acceptées : **www.saint-remi.ca/services/services-au-citoyen/ecocentre/**

VOTRE PISCINE EST-ELLE SÉCURITAIRE?

Tout comme l'an dernier, la vente de piscines résidentielles a connu une forte croissance. Avant l'installation de celle-ci, il est **obligatoire de se procurer un permis** et/ou un certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement et ce, pour tous les différents types de piscines, incluant les modèles démontables. Le formulaire pour une demande de permis est disponible sur notre site Web au municipalitée-saint-michel.ca/services-municipaux/urbanisme/permis. Le coût du permis est de 30 $ et il faut prévoir un délai maximal de 30 jours pour l'obtention du permis. Notez qu'aucun permis n'est requis pour l'installation d'un spa.

Pour plus d'information sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le **www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/piscines-residentielles-le-gouvernement-du-quebec-rappelle-les-mesures-de-securite/**

RÔLES ET POUVOIRS DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Madame Maude Patoine se joint à monsieur Mickaël Côté Leduc, à titre d'inspectrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Vous les verrez donc sillonner nos rues, à bord d'un véhicule identifié au nom de la municipalité. Les rôles et les pouvoirs de l'inspecteur :

Est autorisé à visiter et à inspecter toute propriété immobilière ainsi que l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, afin de s'assurer du respect des règlements d'urbanisme.

TRAVAUX PUBLICS

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LES PISTES CYCLABLES

Pour la sécurité des cyclistes, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les pistes et bandes cyclables, et ce, en tout temps. Les constats d'infraction sont émis par la Sûreté du Québec.

Merci de votre compréhension.

STATIONNEMENT INTERDIT DES CAMIONS LOURDS

Il est interdit de stationner un camion lourd, en tout temps, dans les rues de Saint-Michel. Les constats d'infraction sont émis par la Sûreté du Québec.

Merci de votre compréhension.

VÉRIFIER VOTRE POMPE SUBMERSIBLE (SUMP PUMP)

Il est important de faire une vérification régulière de votre pompe submersible (sump pump). Le clapet antiretour de la pompe d'assèchement du drain français ainsi que le clapet du réseau d'égout sanitaire doivent être vérifiés régulièrement. C'est la responsabilité de chaque propriétaire.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

FEUX À CIEL OUVERT

Il est obligatoire d'avoir un permis pour faire un feu à ciel ouvert. Ce dernier est gratuit. Il faut prévoir un délai de trois (3) jours ouvrables. Vous n'avez qu'à appeler au 450 454-4502 poste 201. Une entrave à la réglementation peut vous valoir une amende pouvant atteindre 300 $ et des frais pour l'extinction de l'incendie.

Pour plus d'informations, consultez notre site Web au **Permis de brûlage - Feux extérieurs - Municipalité Saint Michel (municipalite-saint-michel.ca)**

INDICE D'INFLAMMABILITÉ: EXTÊME

Puisque l'indice d'inflammabilité est présentement extrême, **les feux à ciel ouvert sont interdits**. Le panneau indiquant l'indice d'inflammabilité, installé au coin des rues Principale et Rhéaume, est mis à jour régulièrement.

ORGANISMES

RETOUR SUR LA COLLECTE DE SANG

La collecte de sang qui s'est tenue le 19 mai dernier au centre communautaire a connu un franc succès, grâce aux 96 donneurs qui ont fait un don de vie, mais aussi, grâce aux bénévoles du Cercle de Fermières et du Club Optimiste.

Le conseil municipal tient à les remercier chaleureusement pour leur implication dans la vie citoyenne de Saint-Michel.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu au centre communautaire le mardi 13 juillet 2021 à 19 h 30.